

de la Saskatchewan et de l'Alberta, le français n'occupe pas, dans l'école, la place à laquelle il a droit, même d'après la loi du pays qui ne le confond pas avec les « langues étrangères. »

Nos compatriotes et même quelques membres de notre clergé oublient trop facilement que nous sommes « chez nous » dans l'Ouest et que nous n'avons pas, nous, d'autre patrie que le Canada : nous avons donc droit de faire enseigner notre langue à nos enfants. La foi des traités, des droits acquis, la constitution même du pays, devraient nous protéger ; mais notre meilleure protection c'est la conscience de nos droits, et la force d'âme de les défendre, dans la vie publique comme dans la vie privée, au conseil municipal, à l'école comme dans les parlements, par la parole, la presse et l'action sociale.

Les hommes d'Etat eux-mêmes doivent comprendre que nous sommes un rempart contre tout danger social et national, et le meilleur appui des institutions du pays, si nous conservons ce qui est propre au génie de notre race ; et les hommes d'Eglise admettront facilement que, si nous sommes fidèles à notre mission de porte-Christ, nous aurons Dieu pour nous, ce qui nous suffit bien pour espérer en l'avenir.

Les nations qui n'ont point d'histoire, ou plus qui ont un passé coupable, cherchent naturellement à l'oublier, et voudraient même l'effacer ; mais nous qui avons une histoire glorieuse, nous remontons aux sources comme les grands fleuves, et imitant la Sainte Eglise, notre mère, nous faisons, chaque jour, mémoire du passé, pour nous retremper, parce que nous savons que la grande épopée catholique, à travers les siècles, s'alimente chaque jour à la source inépuisable du Calvaire sanglant, passé toujours vivant et toujours fécond. C'est ainsi que nous sommes de notre temps, de notre siècle, de notre patrie canadienne, de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toutes nos forces, tout en commémorant les glorieuses découvertes, les travaux héroïques, et les œuvres vivaces des nôtres dans l'Ouest où ils nous ont acquis un droit de cité indiscutable et inaliénable.

Je vous bénis, chers messieurs, vous qui écrivez si bien l'histoire, et je souhaite que votre ouvrage, bientôt augmenté et complété, soit gardé, lu même, dans chaque famille des